

x

x

x

AFFAIRE N°24/3 - Autorisation d'effectuer le paiement du terrain appartenant à Madame BAILLIF Daniel, nécessaire à l'aménagement du Boulevard Sud.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la réalisation du Boulevard de Ceinture Sud, l'acquisition d'une parcelle de terrain de 662 m2 cadastrée AS 188 située rue du Bois de Nèfles appartenant à Madame BAILLIF Daniel, est envisagée.

Ce terrain a fait l'objet d'une proposition de vente de la part du propriétaire pour le prix de 320 000 F soit une majoration de 1,2 % environ par rapport à l'estimation des Domaines.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à effectuer le paiement de ce terrain ainsi que les honoraires du notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente correspondant.

La dépense est prévue au Chapitre 901 Article 210 du Budget Communal.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x